

**IMPACT DE LA MONDIALISATION SUR LES
NOTIONS D'ETAT TERRITOIRES ET
SOUVERAINETE :**
Quelques éléments de Réflexion
Par. Dj. Bouadjimi

Mondialisation, Développement du capitalisme et Etat national.

La mondialisation, apparaît aujourd'hui comme l'un des phénomènes de première importance auxquels seraient confrontés l'ensemble des sociétés. De la révolution technologique en matière de communication à diffusion et la convergence des flux et des réseaux transnationaux en passant par la diffusion et la convergence hétérogène des modes de vie de plus en plus hybrides et métissés, ainsi que par la prise de conscience des dimensions planétaires de nombreux problèmes et de plusieurs solutions, la multiplicité des processus liés au phénomène de la mondialisation s'offre en effet, pour un nombre croissant d'acteurs aussi bien individuel que collectif, comme l'expression d'une nouvelle échelle de référence sociale qui à bien des égards serait largement inédite et autour de laquelle s'articulerait et se recomposerait dorénavant la "texture" même de la vie quotidienne⁽¹⁾.

La mondialisation n'est cependant qu'une étape dans le développement du capitalisme.

A l'heure de la mondialisation, le slogan capitaliste est le suivant: le capitalisme n'a pas de patrie, le monde entier lui appartient. L'idéologie que les théoriciens du capitalisme dans sa phase actuelle essayent de faire triompher va jusqu'à considérer le nationalisme comme la «maladie du siècle », car

⁽¹⁾ GIDDENS, Anthony (1996). "Affluence, Poverty and the Idea of a Post-Scarcity Society". *Development and Change*. 27 (2): 365-377.

il entrave l'émergence d'un monde sans nations, un supermarché donc, dont rêvent tant les capitalistes.

Pourquoi ce changement d'attitude si radical envers le sentiment d'appartenance sociale? Comment expliquer cette transformation de l'idéologie nationale et quelles en sont les causes? Comment s'est produite cette transformation de l'idéologie nationale? De la recherche acharnée et coûteuse dans les fonds les plus reculés de l'histoire pour justifier et démontrer l'existence des nations, dont la création, à la vérité, est due aux Etats et au sang versé dans des guerres innombrables, on arrive à la considération du nationalisme comme une maladie dont l'humanité doit se débarrasser.

La réponse à ces questions est simple: les forces du capital ont atteint leur maturité. L'apparition, puis la consolidation des compagnies géantes, multinationales ou mieux, transnationales font apparaître les frontières de l'Etat national comme un obstacle qu'il faut détruire, comme l'étaient les frontières féodales dans la phase mercantiliste du capitalisme :

Les frontières nationales deviennent ainsi des entraves; elles doivent être supprimées.

Les lois et règles qui constituent la législation de l'Etat national doivent être abolies, comme jadis les coutumes et les traditions féodales.

Le nationalisme comme sentiment d'appartenance à une nation doit être dépassé.

Le capitalisme financier, qui est l'étape actuelle du capitalisme, exige un marché plus vaste; qu'importe donc le marché national, car aucun marché national n'est en mesure de satisfaire aux exigences du capitalisme financier; le seul marché capable de répondre à ces exigences est un marché à l'échelle mondiale.

La pluralité des marchés devient donc un obstacle à l'apparition du monothéisme de marché. Un monde de marché unique signifie un monde sans nations.

Dans l'étape industrielle, malgré l'existence de grandes compagnies, le capitalisme restait lié à une patrie; il appartenait à une nation car il lui était difficile de transférer rapidement ses usines et ses investissements industriels. Il lui était aussi difficile de changer l'orientation de l'investissement industriel rapidement. Son besoin d'Etat national était plus imminent.

Dans l'étape financière, le capitalisme n'a plus de liens avec une patrie donnée. Le transfert du capital d'une bourse à une autre ne demande plus que la pression d'un bouton sur un ordinateur. Le transfert se fait à la vitesse informatique. Ainsi, l'Etat national commence à perdre toute possibilité de pression ou même de marchandage que lui offrait l'investissement industriel.

Le monde, après la fin de la guerre froide, n'est plus seulement un monde unipolaire, mais aussi et surtout de l'hégémonie du capital. Mais l'hégémonie du capital sert l'hégémonie unipolaire autant que l'hégémonie unipolaire sert celle du capital.

Est-ce que cela veut dire que le capitalisme n'a plus besoin de pouvoir politique, c'est-à-dire d'Etat? La réponse est négative. l'Etat reste encore une nécessité pour le capitalisme, mais il prend une forme complètement différente de l'Etat national : il sera transnational. Ainsi, en dépit de trois siècles passés depuis l'apparition de l'Etat national, on voit se déployer sous nos yeux le même mécanisme qui, jadis, aboutit à la création de l'Etat national et qui, de nos jours, conduit à l'apparition d'un Etat unique transnational.

ETAT ET MONDIALISATION

L'Etat semble de prime abord profondément fragilisé dans ses fondements par l'essor de la mondialisation. La croissance des échanges, associée à l'émergence de nouveaux acteurs autonomes, semble en effet, porter atteinte aux principes de territorialité et de souveraineté. Cependant, même si l'on se trouve confronté à un nouvel environnement, les concepts de réseau et d'efficacité fonctionnelle n'ont pas pour autant rendus obsolètes les notions d'allégeance citoyenne et de légitimité politique. L'Etat, toujours présent, s'est simplement vu imposé une redéfinition de son rôle.

La mondialisation a en effet, suscité un découplage entre espace politique et espace économique. Si le premier demeure encore national, le second ne peut désormais être enfermé dans aucune territorialité. De nombreux acteurs, -tels que les Firmes Multinationales par exemples- dont la compétence n'est en rien bornée par des frontières, font en effet concurrence à l'Etat. Ceci modifie radicalement les conditions dans lesquelles s'exerce la souveraineté. Les Etats sont maintenant contraints de partager celle-ci avec d'autres agents à vocations globale.

Ces firmes sont de moins en moins attachées à un territoire, d'ou une perte de contrôle des Etats (General Motors a plus de la moitié de sa production hors des Etats Unis). De plus, intérêts nationaux et logiques commerciales ne se recourent pas forcément. On ne peut manquer ici de rappeler la phrase du prix Nobel d'économie Paul Samuelson: " l'entreprise globale est une mauvaise entreprise pour les travailleurs nationaux".

La mondialisation devient globalisation. Le thème de l'apparition d'un « temps mondial » est repris par la communauté scientifique.⁽²⁾ Les notions de firmes multinationales puis globales,

⁽²⁾ VIRILIO Paul, *Cybermonde la politique du pire*, Seuil, mai 1996.

de la convergence ou des alliances stratégiques font de l'économie un partenaire privilégié de la géographie dans l'analyse de la société de l'information et de son rapport au territoire. Avec la globalisation, et son intégration sur tous les échelons du territoire, apparaît un nouvel espace né de la rencontre avec le local : « glocal ». Cette hybridation profonde des concepts: global/local donne « glocal », public/privé donne « priblic », compétition /coopération donne "coopétition "... - Il évoque un monde à plusieurs dimensions qui affirme son unité profonde au travers d'une figure de la discontinuité.⁽³⁾

Mondialisation, globalisation et glocalisation

Comment peut-on définir les concepts de mondialisation, de globalisation et de glocalisation, et quels sont leurs impacts sur le territoire et leurs conséquences sur la souveraineté de l'État. .

De cette approche découle un certain nombre de questions:

Comment les Etats et les pouvoirs publics réagissent-ils par rapport el la mise en place de la «société de l'information» ? En quoi le cyberspace offre-t-il un nouveau champ de mise en lisibilité du pouvoir local? Quelles sont les collectivités les plus actives dans l'occupation de ce cyberspace?

A/ Mondialisation

L'analyse de la mondialisation se décline en premier lieu sur le plan économique. Fernand Braudel a défini et approfondi la notion d'économie-monde. Il rappelle la permanence de cette

⁽³⁾ VIARD Jean, *La société d'archipel*, édition de l'aube, coll. Essai, mai 1994.

⁽⁴⁾BRAUDEL, Fernand, *Civilisatibn matérielle, économie et capitalisme*, tome III, A. Collin, 1979.

économie-monde: " Il y a eu des économies-monde depuis toujours, du moins depuis tres longtemps. De même qu'il y a eu des sociétés, des civilisations, des Etats, et même des empires », Cette économie-monde s'est toujours appuyée sur d'importants et puissants réseaux de communication, et, à partir du XV siècle, trois regles générales de fonctionnement s'imposent et elle: lenteur des transformations due a la distance, existence systématique d'un centre, d'une ville dominante, hiérarchisation des espaces entre centre et périphérie. La mondialisation est avant tout identifiée comme étant un phénomène économique issu de l'internationalisation des échanges.

Olivier Dollfus de son coté expliqué que «La mondialisation, c'est d'abord un processus de transactions, né des échanges qui s'établissent entre les différentes parties du globe ». Il ajoute: «mais la mondialisation c'est également le concept qui traduit les changements de toutes sortes (créations, destructions, mélanges...) apportés par cet échange généralisé à l'ensemble de l'humanité»⁽⁵⁾.

Un autre auteur, Philippe Engelhard⁽⁶⁾ dans son ouvrage " L'homme mondial" appréhende la notion de mondialisation dans sa globalité. Il établit le lien entre le mondial et le global, et évoque la mondialisation en tant que basculement de civilisation. Selon lui, c'est la combinaison de trois dynamiques convergentes en cette fin de siècle : la mondialisation de l'économie, la remise en cause de l'État- providence et plus globalement de l'État, et enfin la destruction généralisée des cultures, au Nord comme au Sud, «par le rouleau compresseur de la communication, de la mercantilisation et de la technologie».

Il semble donc que les technologies de l'information et de la communication soient en grande partie responsables de la montée en puissance de la mondialisation, qui peu à peu, tend à être remplacée par le phénomène de globalisation.

⁽⁵⁾ DOLLFUS Olivier, *Les espaces de la mondialisation, Sciences humaines Hors série " La mondialisation en débat "*, n017, pp. 10-13, juin/juillet 1997.

⁽⁶⁾ ENGELHARD Philippe, *L'homme mondial. Les sociétés humaines peuvent-elles survivre?*, Arléa, Paris, 1996.

B/ Globalisation

La globalisation « apparaît comme le dernier avatar de la mondialisation » écrit Olivier Dollfus. D'après lui, les principales caractéristiques de la globalisation sont l'instantanéité de la circulation de l'information, l'autonomie de la sphère financière, le rôle grandissant des firmes mondiales, le néolibéralisme nouvelle idéologie dominante, le marché comme l'instance de régulation générale. « Les forces à l'œuvre s'appuient sur des réseaux, et leur maîtrise l'emporte sur celle des territoires qui marquaient le temps des empires et de la mondialisation par les Etats », estime-t-il.

La notion de " réseau " dans le processus de " globalisation est omniprésente.

Les réseaux de la mondialisation avaient pour application la fluidité économique des échanges. Aujourd'hui, si les phénomènes associés à la globalisation mettent en évidence l'importance économique des réseaux, permettant l'accélération des échanges de biens et services et des flux financiers, bref l'extension du capitalisme mondial, ceux-ci gagnent une dimension sociétale et culturelle qui permet de toucher une plus large population. Internet en est le plus bel exemple. Non seulement, il permet à une multitude d'entreprises de fonctionner chaque jour, mais il favorise aussi la communication interpersonnelle, des espaces de discussion, la consultation de sites consacrés à des thèmes les plus divers... La globalisation se traduit également par la convergence des modes de vie et l'universalité des valeurs. La dimension culturelle liée à la globalisation occupe une place de choix où les Etats-Unis sont un acteur central. Le concept " global " de la société de l'information

concerne tout autant l'économie, la culture, les pratiques sociales, les institutions et les lois.

C/ Glocalisation

Un autre concept découle de la " globalisation ", celui de glocalisation ". Né de la contraction entre les notions de " global" et de " local", la glocalisation a été popularisée par A. Morita, le patron de Sony pour désigner un mode de gestion à la fois global et local de l'entreprise-réseau dans le cadre de l'économie mondialisée.

En géographie, la notion de " glocalisation" est une manière de souligner la persistance d'une inscription spatiale de phénomènes économiques, c'est la localisation des sites de production d'une multinationale dans des territoires. C'est donc l'articulation accrue des territoires locaux à l'économie mondiale.

Généralement, la glocalisation est une notion intimement liée à la discipline économique, cependant, certains n'hésitent pas à s'en approprier l'idée générale pour d'autres domaines d'étude, notamment celui des technologies de l'information. Ainsi, Blaise Galland⁽⁷⁾, évoque la " glocalisation " pour qualifier un nouveau processus d'appropriation de l'espace par les nouvelles technologies. Il donne ainsi une conception nouvelle et personnelle de la " glocalisation " comme étant «le processus double par lequel

⁽⁷⁾ GALLAND Blaise, De l'urbanisation à la " glocalisation " : l'impact des technologies de l'information et de la communication sur la vie et la forme urbaine, in *Études et travaux du G.R I. C. C.*, " Télécommunication, relations sociales et constructions territoriales", n°2, 1996.

la ville se décharge de sa fonction de production, d'échange et de traitement de l'information en la déplaçant dans le cyberspace, tout en développant, conséquemment, de nouvelles formes d'organisations socio-spatiales au niveau local ». Le "glocal" semble ainsi être une échelle de raisonnement particulièrement bien adaptée aux réseaux immatériels. Henri Bakis écrit à ce sujet:« Les réseaux de la communication instantanée jettent dorénavant un pont immatériel entre les divers niveaux de l'espace géographique. Les réseaux immatériels se situent entre le local et le global, permettant une articulation inédite entre ces deux échelles, comme d'ailleurs entre bien d'autres niveaux scalaires (continent, états, régions, villes...) ».⁽⁸⁾

Cette dernière citation résume relativement bien la complexité des enjeux que soulèvent la mise en place d'une infrastructure électronique, et plus globalement de la "société de l'information". Les phénomènes de globalisation et de "glocalisation " mettent en évidence une situation difficile à gérer pour les Etats dans la mesure où toute intrusion du monde extérieur est souvent considérée comme un assaut contre l'identité nationale. Or, la mise en place de cette " société de l'information " semble devoir s'effectuer au niveau mondial.

On peut se douter que plusieurs Etats bénéficient ou vont bénéficier de cette ouverture des économies (Etats-Unis, Japon).

Mais l'Etat, indépendamment de l'économie, conserve des fonctions importantes, dont celle de créer autour de lui une certaine identité nationale. Si la " société de l'information " risque d'être par

⁽⁸⁾ Bakis Henri. Op. Cit.

définition une société globale, l'État national conserve sans nul doute un rôle important à jouer au niveau économique en tant que régulateur, et un défi à relever au niveau politique, celui de maîtriser de nouveaux outils -les Technologies de l'Information et de Communication- afin de réduire le décalage qui s'est créé entre l'action politique et la société civile.

Mondialisation, Territoires et Souveraineté

Le territoire qui reste traditionnellement la marque de la compétence de l'État, n'apparaît plus aujourd'hui comme le seul critère fédérateur du système international actuel. Cette thèse est soutenue par Bertrand Badie dans son ouvrage: *La fin des territoires* pour qui la territorialisation n'est plus le «principe structurant de toute communauté politique », ni même le «moyen discriminant de contrôler une population»⁽⁹⁾.

Ainsi, même la souveraineté, principe de base du droit international depuis les traités de Westphalie de 1648 semble quelque peu ébranlé; en effet, le processus de mondialisation remet en cause, semble-t-il, la prétention des États à revendiquer un droit exclusif à agir sur la scène internationale. Comme le souligne M-C Smouts⁽¹⁰⁾, «les progrès de la mondialisation s'accommodent de moins en moins de la grammaire souverainiste pour promouvoir le concept d'interdépendance» .

La mondialisation semble donc perturber l'ensemble des fonctions traditionnelles de l'État. Ce dernier ne disparaît pas pour autant. Loin de l'anéantir, l'internationalisation des flux et des économies n'a fait que le pousser à se reformer.

Les États restent les acteurs principaux en matière économique.

⁽⁹⁾ BADIE Bertrand, *La fin des territoires*, Fayard, 1995.

⁽¹⁰⁾ Smouts M-C. *Les organisations internationales*. Paris. Annand Colin. Coll. Cursus. 1995.

Ils restent les principaux acteurs des relations économique. Ce sont eux qui décident en grande partie de leur intégration (ou de leur non-intégration) dans l'économie mondiale, qui négocient les accords et traités internationaux en vue d'ouvrir la voie pour leurs entreprises.

Il ne semble donc pas y avoir d'antagonisme inéluctable entre Etat et mondialisation. La mondialisation ne sonne donc pas le glas de l'Etat. Si les flux transnationaux ne cessent de se développer comme le soulignent très justement R. Reich⁽¹¹⁾ et K. Ohmae⁽¹²⁾, le processus de libéralisation de l'économie procède en effet de la volonté des gouvernements nationaux. Nombre d'entre eux se sont engagés dans la voie de l'intégration au marché, et ce en vue d'en tirer quelques bénéfices en termes de potentiel de croissance.

De toute évidence des ajustements douloureux ont été parfois réalisés afin de satisfaire à l'exigence de compétitivité. Mais, dans l'ensemble, peu de choses ont été faites sous le simple joug de la contrainte, l'Etat souverain s'étant volontairement fait l'artisan de réformes et de restructurations qu'il jugeait nécessaires ou dont il attendait certaines avantages.

En revanche, il est évident, pour ne pas dire flagrant, que cette volonté politique de l'Etat de participer à l'expansion du commerce mondial est révélatrice de profonds changements quant à la nature du système international. En effet, l'intégration par le marché montre combien les Etats ont pris conscience de l'évolution des facteurs de la puissance. Tout acteur de premier plan doit désormais s'affirmer économiquement, tout Etat doit chercher à gagner en influence et à renforcer sa maîtrise des flux, qualités premières qui sont au cœur du « soft power » évoqué par Nye⁽¹³⁾.

(11) Reich R. *L'économie mondialisée*. Dunod 1993

(12) Ohmae K. *De l'Etat-nation aux Etats-régions*. Dunod 1996

(13) Nye D. *American Technological Sublim*, Cambridge., MA, MIT Press. 1994

Les processus de mondialisation conduisent-ils à la négation des frontières?

Le processus de mondialisation a profondément bouleversé le système international. En effet, il a permis l'émergence de nouveaux acteurs transnationaux et des flux sans cesse plus nombreux entre les différents pays de la planète.

Ainsi, les nouveaux acteurs et flux transnationaux qui ont émergé du processus de mondialisation parce qu'ils s'affranchissent du contrôle de l'Etat et de ses limites territoriales ont entraîné l'illusion d'une négation des frontières ; cependant, celles-ci se trouvent en fait redessinées par ce processus, à un niveau infra et supra national, qui force les Etats à s'adapter et à redéfinir leur action.

*La mondialisation, en bouleversant le monde, a également bouleversé le cadre d'analyse théorique du système international. En effet, jusqu'à la fin de la guerre froide, les théories réalistes classiques dominaient l'analyse des relations internationales. Ainsi, pour des auteurs comme R. Aron⁽¹⁴⁾ dans *Paix et Guerres des Nations*, les relations internationales sont dominées par les conflits et les rivalités entre acteurs étatiques. Seuls les Etats, dans leur logique de souveraineté et de territorialité, sont considérés comme acteurs du système. Le constat de la mondialisation actuelle a forcé à renouveler ce cadre d'analyse: pour J. Rosenau dans son ouvrage: *Turbulences in world politics*, le nouveau système international est caractérisé par la coexistence d'un monde stato-centré (les Etats) et d'un monde multi-centré (les acteurs transnationaux). Dès lors, la différence de logique entre les acteurs souverains, les premiers, et les acteurs sans souveraineté, les seconds, mène à d'inévitables turbulences.*

⁽¹⁴⁾ Aron Raymond, *Paix et Guerre entre les nations.*, Paris, Calhman-Lévy, 2eme éd. 1984.

L'idée de négation croissante des frontières a été accentuée par un processus opposé qui s'est largement développé en réponse à la mondialisation: il s'agit de la montée du particularisme. En effet, la mondialisation et l'unification du monde n'impliquent pas nécessairement la convergence. Ainsi, la crainte de la mondialisation a pu provoquer un repli identitaire de la part de ceux qui s'en sentaient exclus. Cette montée du particularisme devant la crainte de la mondialisation est un phénomène particulièrement flagrant dans les pays d'Europe Centrale et Orientale. Enfin, à l'opposé, on constate en Europe Occidentale, la montée de particularismes identitaires de la part de régions plus riches (Catalogne en Espagne, Lombardie en Italie...) qui veulent s'affranchir de l'Etat pour pouvoir profiter plus directement des bénéfices de la mondialisation.

Ainsi, les replis identitaires, résultant de la mondialisation semblent fragiliser eux aussi les Etats et leurs frontières.

Cependant, en réalité, on assiste plus à une redéfinition des frontières plutôt qu'à leur négation. L'Etat et le territoire ne sont pas deux notions vouées à disparaître, mais plutôt à s'adapter pour perdurer dans le cadre d'une post-souveraineté.

La mondialisation n'a pas eu pour effet de nier les frontières, elle a simplement conduit à leur redéfinition. C'est ce qu'explique B. Badie dans un monde sans souveraineté⁽¹⁵⁾. D'après lui, des «nouveaux espaces naturels» se créent sous l'effet de la mondialisation. En effet, la mondialisation, parce qu'elle est avant tout le fait d'acteurs stratégiques non étatiques, induit naturellement de nouvelles lignes de partage entre des régions riches et des régions pauvres. Ceci vient du fait que les Firmes Multinationales s'orientent vers les régions les plus stratégiques pour elles en terme de cout et de ressources/infrastructures, et cela, indépendamment du pays. Des lors, le processus de

(15) Badie Bertrand, *Un monde sans souveraineté: Les Etats entre ruse et responsabilité*. Fayard. 1989.

mondialisation aboutit à la formation de ce que K. Ohmae⁽¹⁶⁾ nomme les «Etats Regions ».

La mondialisation redéfinit donc de nouvelles frontières infra-étatiques, sans pour autant nier les anciennes: Hong-Kong, par exemple, pourrait devenir le type même de "L'Etat-Region" du XXIème Siècle.

Ainsi, la mondialisation mise en lumière depuis la fin de la guerre froide a entraîné un ordre international nouveau au sein duquel coexistent acteurs étatiques et acteurs transnationaux. La mondialisation a certes conduit au contournement croissant des Etats et à la montée des particularismes, mais n'a pas conduit à la négation des frontières. Celles-ci existent toujours, même si elles se redessinent à un niveau infra et supra étatique; cela ne veut pas dire pour autant que l'Etat, et ses frontières soient vouées à disparaître. L'Etat continue à jouer un rôle majeur au sein du processus de mondialisation. Il doit pour se faire accepter de partager sa souveraineté avec les acteurs transnationaux en collaborant avec eux, et en s'inscrivant au sein d'unions régionales plus vastes. Ce partage de la souveraineté en vue d'apporter des solutions plus globales semble être la logique post-souveraine qu'impose aujourd'hui la mondialisation.

En conclusion, il se confirme que la mondialisation n'entraîne donc pas la disparition de l'Etat. Si les flux transnationaux ne cessent de se développer, le processus de libéralisation de l'économie procède surtout de la volonté des gouvernements nationaux. Beaucoup d'Etats se sont engagés dans la voie de l'intégration au marché, en vue de tirer quelques bénéfices en termes de potentiel de croissance. Il reste évident que des ajustements douloureux ont été souvent réalisés afin de satisfaire à l'exigence de compétitivité. Mais, dans l'ensemble, peu de choses ont été faites sous la contrainte, l'Etat souverain s'étant volontairement fait l'artisan de réformes et de restructurations qu'il jugeait nécessaires ou dont il attendait certains avantages.

Par contre, il reste acquis, que cette volonté politique de l'Etat

(16) Ohmae K. De l'Etat-nation aux Etats-régions. Op. Cit

de participer à l'expansion du commerce mondial est révélatrice de profonds changements quant à la nature du système international. L'intégration par le marché montre clairement combien les Etats ont pris conscience de l'évolution des facteurs de la puissance. Chaque Etat cherche à gagner en influence, à renforcer sa maîtrise des flux, et à s'affirmer économiquement.